

Retour d'expériences

Des clés USB chargées de musiques libre

à la Médiathèque de BENFELD

Introduction :

Pourquoi avoir choisi de mettre en place une offre numérique sous forme de musiques Libres sur support USB ?

Le projet est peu onéreux, les offres sont multiples, et c'est plutôt simple à mettre en place sur un plan logistique.

Les habitudes d'écoute de la musique sont en constante évolution, et la dématérialisation avance à grands pas. Les prêts de CD baissent régulièrement et de façon significative. Par voie de conséquence, il est intéressant, non pas d'éliminer ou de substituer pour le « tout numérique », mais d'innover, de multiplier les offres, et de trouver des complémentarités intéressantes pour le public.

Les moyens

La mise en place est surtout une question de temps, car il faut opérer des sélections. Or l'offre de musiques libres est volumineuse en terme de quantité et inégale en terme de qualité Il faut donc beaucoup écouter et trier.

Musiques libres de droits, mais pas toujours gratuites. Et c'est là que les choses se compliquent. A moins d'être un expert en droits d'auteurs, il a fallu faire l'impasse sur des détails complexes dans un domaine qui n'est pas toujours très clair (même pour un expert).

Les musiques dites « gratuites » sont pour l'essentiel les musiques tombées dans le domaine public. Et même là, rien n'est simple, notamment pour celles qui ont généré des montagnes de droits d'auteur (cf : l'affaire du boléro de Ravel qui va tomber dans le domaine public courant 2016 > *la cinquième œuvre française dégageant le plus de droit d'auteur. Les bénéficiaires de cette manne (entre un et deux millions d'euros annuellement) n'ont pas de lien direct avec Ravel. Mort sans enfant, le compositeur a fait de son frère Édouard son légataire universel. D'Édouard, les droits passent à une employée puis à un étrange consortium conçu par un directeur juridique de la SACEM, Jean-Jacques Lemoine. Ainsi que le constatent les auteurs de Mains basse sur la musique :*

Si les droits d'auteur de Ravel, comme sa musique, font le tour du monde, c'est par des canaux aussi complexes que secrets : le pactole du Boléro transite par des comptes anonymes, au moyen de multiples sociétés offshore dont on retrouve la trace à Monaco, à Gibraltar, à Amsterdam, aux Antilles néerlandaises et aux îles Vierges britanniques.... etc ...etc...)

Aussi, avons-nous travaillé au plus simple en utilisant pour l'essentiel des musiques en licence libre.

Les sources

Ces musiques permettent leur libre diffusion (téléchargement, écoute, copie...) avec une attribution de paternité et certaines conditions d'utilisation. C'est un peu comme pour le téléchargement de polices de caractère, il y a des musiques totalement libres, certaines où l'on peut verser ce qu'on veut, et d'autres avec un montant forfaitaire minimum, pour un usage exclusivement privé. Nous avons travaillé uniquement sur des musiques en libre diffusion totale.

Mais comment s'y retrouver avec une offre aussi volumineuse ? L'idée est de parcourir en diagonale les nombreux sites et leur propositions, analyser leur philosophie, leurs offres avec d'emblée une préférence pour ceux dont l'interface d'utilisation est claire.

Quelques sites qui proposent des musiques en accès libres :

- Asiluum - Au bout du fil - CCMixer - Dewey Music (Un moteur pour Archive.org) - Dogmazic - DramaCore (un label) - Ektoplasm (électro) - Free Loops - Free Sounds - FreeMusic Archive - GratisVibes - Incompetech - Jamendo - JamGlue - Music in Cloud - Music Revolution (Une place de marché, donc payant mais avec des bons trucs) - Newgrounds (bien pour les jeux vidéos) - Shsk'h (un label) - Soundclick - Soundcloud - Tribe of Noise - Vimeo Music Store etc. etc...

Nos ressources essentielles ont été Ziklienbib (blog collaboratif qui propose des sélections musicales et des compilations par des bibliothécaires, ce qui m'a permis de me familiariser avec le domaine), FMA (Free Music Archive), Auboutdufil.com qui propose de faire découvrir de nouveaux groupes et notamment intéressant pour la chanson et le rock français, et Community Audio Free (qui propose 2 millions deux cent mille documents sonores (cela va du discours islamiste, en passant l'obscur concert d'un groupe local de l'Arkansas dans un garage à des disques et artistes complètement indépendants, site passionnant pour cette dernière raison, mais hélas très peu convivial en terme d'interface).

Sélections et mise en place

Le bibliothécaire fait son choix et propose ses sélections aux usagers via une clé USB. Cette sélection permet à l'utilisateur d'en faire ce qu'il veut en utilisation privée.

L'utilisateur du XXI^e siècle est un homme pressé, et bien qu'il ait accès à tout ou presque, il n'a pas le temps disponible pour faire usage de tout. Les musiques en accès libre sont certes à sa disposition, mais à part quelques curieux, DJ, bidouilleurs, professionnels de la musique et... bibliothécaires, peu de gens vont se risquer à plonger dans d'interminables listes à rallonge où se côtoient le pire et le meilleur.

Là intervient le rôle du bibliothécaire, au même titre que pour les documents physiques. : découvrir, trier, susciter, suggérer, proposer et partager !

La sélection par genre sur clé USB est un outil idéal pour se créer une compilation de titres inconnus, loin des « majors » ce qui est une véritable force de proposition pour la médiathèque à faire découvrir de nouveaux artistes hors du circuit commercial et jamais diffusés par les vecteurs médiatiques. La clé USB est un objet peu encombrant, d'un usage courant et lisible quasiment sur tous supports.

Pour ce faire nous avons fait l'acquisition de 25 clés USB 8Go, gravées avec le logo de la médiathèque au recto. Au verso les clés sont numérotées de 1 à 25, avec une signalétique du genre, auto-collée. Les clés sont chargées de leurs playlist respectives, cataloguées et mises à disposition à la banque de prêt.

Les genres retenus sont au nombre de 10 : chanson française - pop rock – électro-pop – folk – metal /hardcore – musique électronique – relaxation ambient – Hip Hop beats – Jazz/free-jazz/avant-garde/jazz-rock – Blues. Chaque genre est exemplarisé deux fois, ce qui met à disposition du public 20 clés.

Communication et impact

Pour la valorisation de ces documents, la meilleure communication est le lien direct avec l'utilisateur au prêt public, appuyé par un petit « flyer » explicatif. Cela permet de susciter la curiosité et la proposition fait désormais son chemin. La mise à l'inventaire des clés date du 3 mars 2016.

Stats au 20/05/2016

Prêt clés USB du 03/03/16 au 20/05/16

Genre	Clé USB
SC - Jazz	7
SD - Blues	8
SI - Rap	4
SL0 - Musiques électroniques diverses	6
SL2 - Ambient - Lounge - cool	6
SN1 - Pop	7
SN3 - Folk - Folk rock - Blues Rock	10
SN5 - Hard Rock, Métal et apparentés	4
SN7 - Electro Pop - New Wave	8
SQ5 - Chansons françaises Diverses	7
Total	67

Nombre de prêts par Age

	Enfants	Ados	Jeunes	De 26 à 40 ans	De 41 à 60 ans	De 61 à 120 ans	Total
Clé USB	3	4	5	18	36	2	68

Les premiers retours après trois mois de mise en place sont très positifs, et nos usagers ont été agréablement surpris par cette initiative. Ils ont été de suite curieux et intéressés, et quasiment toutes les clés ont été prêtées, puis réservées, puisqu'il y a eu très vite plus de demandes que d'offres. C'est encore le cas aujourd'hui pour les genres « de tête » à savoir folk, pop et musique électronique.

Au vu des retours, discussions, échanges et statistiques, nous allons regrouper des sous-genres, en éliminer certains et en créer d'autres. Ce sera le cas pour la musique électronique et la musique ambient regroupées en une seule clé, il en sera de même pour Pop Rock et Electro Pop. Par contre pour le Jazz, nous avons

prévu de réaliser deux clés distinctes, une Jazz (classique) et une FreeJazz/Jazz experimental, car nous constatons que ce sont des publics différents.

Nous créerons peut-être de nouveaux genres au fur et à mesure de nos découvertes.

Conclusion

Il faudra avoir un peu plus de recul pour analyser l'impact hors « attrait de la nouveauté », mais nous sommes enthousiastes et confiants au regard du succès.

Une bibliothèque vivante est une bibliothèque qui bouge et qui innove. Il faut tenter des projets, essayer des idées et surtout partager.

Cette vision communautaire de partage des informations et des connaissances, au même titre que les artistes proposent et partagent leurs œuvres, doit être relayée par les bibliothèques, ce qui participera aussi à briser un peu plus le carcan élitiste dans lequel nous nous trouvons encore, malgré nos efforts.